

TEMOIN DU MOIS

SADEK BOUSSENA - PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE GRENOBLE (IEPE) ET CONSEILLER SPECIAL ENERGIE A LA SOCIETE GENERALE (1)

2003 : UNE ANNEE "STRESSANTE" POUR L'OPEP

Chaque mois une personnalité choisit et commente un ou plusieurs sujets d'actualité du mois écoulé relatifs aux hydrocarbures. Pour le lancement de cette nouvelle rubrique mensuelle du BIP, Sadek Boussena, spécialiste éminent, a choisi de revenir sur l'évolution du marché pétrolier, qui a connu au mois de janvier de fortes perturbations.

En tant que spécialiste des marchés pétroliers, quels sont les principaux faits que vous retenir du mois de janvier ?

Le mois dernier a été bien sûr marqué par la hausse des prix du pétrole sur tous les marchés. La grève au Venezuela et la tension liée à une hypothétique guerre en Irak, affectant deux pays producteurs de pétrole, sont les causes majeures de cette évolution.

A celles-ci se sont ajoutées des perturbations dans d'autres régions du monde. Le Japon a dû importer davantage de pétrole suite aux problèmes rencontrés sur ses centrales nucléaires ; en Amérique du Nord, l'hiver a été particulièrement rigoureux ; en Mer du Nord, la production a été interrompue sur deux gisements pendant quelques jours ; certains pays ont également dû accroître leurs stocks... Tout cela a créé des difficultés d'équilibrage entre l'offre et la demande. Toutefois, le pétrole n'a pas manqué, aucun client ne s'est plaint d'une telle situation... sauf des prix.

Comment analysez-vous la stratégie de l'OPEP qui essaye, en vain, depuis près d'un mois maintenant, de faire baisser les cours du brut ?

Actuellement, on observe bien que les prix ne répondent pas uniquement aux fondamentaux du marché (offre/demande et stock). La spéculation joue à plein. Aussi, la question est de savoir si l'OPEP peut agir sur cette tendance. Pour prendre en compte la situation au Venezuela, l'organisation s'est réunie le 12 janvier pour convenir d'une augmentation de 6,5 % des quotas de production au 1^{er} février 2003. Le plafond de l'OPEP des 10 (hors Irak, pays non soumis à un quota) a été porté à 24,5 millions de barils par jour (Mb/j). Pourtant cela n'a pas suffi, les prix sont restés au-dessus de 28 \$/bl.

Depuis quelques mois, l'organisation ne respecte plus ses quotas. Ne risque-t-elle pas de perdre sa crédibilité ?

En fait, la décision prise le 12 janvier dernier par l'OPEP n'a fait que valider une production effective qui était au-dessus du plafond précédent. C'est en pratique une régulation administrative. *De facto*, la production effective a très légèrement augmenté. En janvier, l'OPEP des 11 a produit à un niveau similaire à celui de décembre.

Par ailleurs, en octroyant une hausse du quota au Venezuela alors que le pays ne produisait plus, cela revenait à faire peser sur les 9 pays restants de l'OPEP (hors Irak et Venezuela) l'objectif de produire la part de marché de l'ensemble de l'organisation. La gestion des quotas a toujours été une source de tracas pour l'OPEP. Pour y remédier, elle a mis en place il y a trois ans un système d'évolution basé sur la règle du *prorata*. Jusqu'ici, celle-ci a bien fonctionné mais on note toutefois ces derniers mois,

de la part de certains pays, une contestation de cette règle. C'est le cas, entre autres, de l'Algérie et du Nigeria.

Quelles sont les différentes sorties de crise auxquelles on peut s'attendre ?

J'identifie trois scénarios de sortie de crise. Le premier d'entre eux voit, d'ici à la fin de l'hiver, une reprise de la production vénézuélienne et le règlement de la question irakienne sans endommagement des infrastructures pétrolières. Dans un tel cas de figure, nous nous trouverons dans une situation d'offre de pétrole excédentaire sur le marché. Les prix risquent de chuter sans une intervention des pays producteurs.

Deuxième scénario que l'on peut qualifier de "mi-figue mi-raisin" dans le cas où la crise irakienne perdure. L'OPEP devra rester attentive à l'équilibre du marché.

Enfin, la troisième possibilité, la moins probable, repose sur des conséquences graves en cas de guerre, avec une immobilisation des infrastructures pétrolières de l'Irak plus longue que dans le premier scénario et une perturbation de la production d'autres pays de la région. Dans ce cas, l'offre sera fortement perturbée et les prix resteraient à un niveau élevé.

La bande de prix préconisée pour le panier OPEP (entre 22 et 28 \$/bl) est-elle toujours valable ?

L'OPEP semble y tenir. Elle a manifesté à plusieurs reprises qu'elle ne tenait pas au maintien durable des prix au-dessus de 28 \$/bl. L'organisation préfère des prix "moyens" stabilisés à des flambées dont l'expérience a montré que celles-ci pouvaient entraîner une chute drastique des cours.

Concernant la défense du niveau inférieur de la bande de prix, soit 22 \$/bl, l'OPEP a répété systématiquement qu'elle ne devait plus être la seule à le défendre. Ne voulant plus perdre de parts de marché comme par le passé, elle cherchera, comme cela été le cas l'année dernière, à associer les pays non-OPEP dans la réduction de l'offre de

brut pour rééquilibrer le marché en cas de chute des cours.

Cette association des pays non-OPEP n'est pas assurée. Prenons l'exemple de la Russie, deuxième exportateur de brut : les principaux groupes pétroliers russes ont de fortes velléités d'accroissement de leurs exportations dès cette année.

Certes, les compagnies russes cherchent à accroître leur production. Toutefois dans cette affaire, le gouvernement russe doit défendre ses intérêts propres. Par exemple, il a établi son budget 2003 sur la base d'un cours du brut à 21,5 \$/bl. On comprend dès lors qu'une chute des prix lui serait préjudiciable. Sous une forme ou sous une autre, en cas de chute des prix, il lui faudra répondre à la sollicitation de l'OPEP. Gardons à l'esprit l'importance des recettes totales des exportations de pétrole et de gaz dans la balance commerciale russe. Sous cet angle, la Russie ressemble aux pays de l'OPEP.

Imaginons un changement politique en Irak avec comme conséquence une demande de récupération de son quota de production au sein de l'OPEP. Cela peut s'ajouter aux difficultés du cartel...

Dans l'hypothèse d'un nouveau régime irakien, il est évident que le gouvernement cherchera à avoir le maximum de recettes pour reconstruire le pays. On peut d'ores et déjà prévoir qu'il cherchera à augmenter sa production. L'Irak demandera certainement de retrouver son niveau de production d'avant la crise du Golfe en 1991, c'est-à-dire la même part de marché que l'Iran. Mais pour cela, il faudra certainement des investissements pour rénover et accroître les installations pétrolières de ce pays.

Je prévois que cette demande irakienne posera quelques problèmes à l'OPEP. Toutefois, je crois aussi que les Irakiens ont tout intérêt à ce que les prix du pétrole soient suffisamment rémunérateurs. En revanche, ils n'ont aucun intérêt à provoquer des chutes importantes des cours.

D'autant que pour augmenter leur production, il leur faudra du temps.

Y a-t-il d'autres pays membres de l'organisation qui pourraient poser des difficultés ?

Certains de ses membres, tels que l'Algérie et le Nigeria, demandent une révision de leur quota respectif. Ils ne sont pas les seuls. Avec le retour de l'Irak et du Venezuela, il faudra probablement réviser la distribution des quotas au sein de l'organisation. Cela n'ira pas sans difficulté. Il y a là effectivement le risque d'ouvrir une boîte de Pandore.

Et dans toute cette partie, quel rôle joue l'Arabie Saoudite ?

Ce pays est le seul au niveau mondial à posséder une capacité substantielle de production non utilisée (estimée à 2,5 Mb/j pouvant, le cas échéant, être mobilisable en 2 ou 3 mois). Il peut, quand l'offre est excédentaire, influencer sur les cours. En revanche, en cas de défaillance importante de différentes sources de production, cette capacité excédentaire disponible pourrait s'avérer ne pas être suffisante pour enrayer une flambée des cours.

(1) Ancien ministre de l'Energie d'Algérie

Note : Entretien relu par Sadek Boussena.